

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPALE N° 280/2024

**OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
180 rue du petit train – HERZEELE - Noréade**

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 25/09/2024 – de M. PLANCKEEL Olivier – Noréade – centre de CASSEL « la Cornette » – CS 70250 – 59670 CASSEL.

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour des travaux de réparation Branchement Eau. - rue du petit train à hauteur de l'habitation n° 180 ;

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La circulation sera restreinte dans les deux sens de circulation avec un empiètement sur chaussée et la vitesse sera limitée à 30km/h, rue du petit train au niveau de l'habitation n°180, pour la réalisation de travaux de réparation Branchement Eau, le 26/09/2024.

ARTICLE 2 : La Sté NOREADE – centre de CASSEL 'La Cornette' – CS 70250 - 59670 CASSEL chargée des travaux, mettra en place la signalisation nécessaire.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr –
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. PLANCKEEL Olivier – de Noréade – centre de CASSEL « la Cornette » – CS 70250 – 59670 CASSEL - e-mail : accueil-cass@noreade.fr

Fait à HERZEELE, le 26 septembre 2024

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 26 septembre 2024

Le Maire,
S.FRANCKE

